



Cérémonie du 23 mai 2024
Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage

Ville de Houilles

**Discours de Pierre-Yves Bocquet,
Directeur adjoint de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME)**

Madame la ministre,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le maire,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités,

Je vous prie d'excuser l'absence du président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, Jean-Marc AYRAULT, qui m'a demandé de le représenter à cette cérémonie à laquelle il attache une importance particulière, pour trois raisons : parce que nous sommes à Houilles, parce que nous sommes le 23 mai et parce qu'il y est question de Victor SCHOELCHER.

Dans le discours qu'il a prononcé à La Rochelle le 10 mai dernier, le Premier ministre a rappelé le rôle des collectivités locales dans la transmission de la mémoire de l'esclavage, qu'elles portent « *avec force et conviction* », ce sont ses mots.

Et pour répondre à leur demande, il a annoncé la création prochaine d'un label national pour les lieux de mémoire de l'esclavage et des abolitions. Je le cite : « *Chacun saura, chacun verra, en arpentant nos rues et nos villes, les lieux où l'histoire de l'esclavage s'est écrite. Chacun pourra mieux se souvenir, mieux comprendre.* »

Travailler, partager, transmettre pour mieux faire comprendre : c'est ce que vous faites ici à Houilles, et de plusieurs façons.

Vous le faites d'abord à travers ce magnifique projet de rénovation de la maison de Victor SCHOELCHER. La FME vous accompagne dans sa mise en œuvre, et je suis ravi de le voir prendre forme, avec cette belle ambition de montrer la modernité des combats pour la liberté et pour l'égalité qui furent ceux de Victor SCHOELCHER. Elle sera l'un des premiers lieux à mériter le label « Mémoire de l'esclavage et des abolitions ».

L'investissement de Houilles dans la mémoire de l'esclavage, c'est aussi l'institution que je représente aujourd'hui, la FME.

En effet, en 2019, la ville de Houilles a fait partie de nos 22 collectivités fondatrices. Sans vous, la FME n'existerait tout simplement pas. Au nom de Jean-Marc AYRAULT, je tiens à vous en remercier, Monsieur le Maire, cher Julien CHAMBON.

Votre ville est pour la FME un partenaire actif et fidèle, et nous aurons la joie le mois prochain d'accueillir votre représentante, Catherine DUBOIS LOÏA, au sein de notre conseil d'administration, où elle vient d'être élue par les 22 collectivités fondatrices. Je me réjouis de vous y retrouver, chère Catherine.

Ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est une date : depuis la loi sur l'égalité réelle outre-mer du 28 février 2017, le 23 mai est la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.

Cette journée rappelle la grande marche du 23 mai 1998. Ce samedi-là, à Paris, des dizaines de milliers de Françaises et de Français issus des outre-mer ont marché silencieusement pour honorer leurs ancêtres esclaves. Parmi les banderoles, une disait : « Esclavage, crime contre l'humanité ».

C'est de cette manifestation qu'est sortie la loi TAUBIRA du 21 mai 2001, par laquelle la France a été le premier pays à reconnaître cette terrible réalité, dont 4 millions de personnes ont été victimes dans l'espace colonial français.

Je redis ce chiffre car il est peu connu, et si une journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage a un sens, c'est bien de faire en sorte que cette réalité soit davantage partagée : de 1594, date de la première expédition de traite partie d'un port français, à 1848, date de l'abolition définitive de l'esclavage, 4 millions de femmes, d'hommes, d'enfants ont été maintenus en servitude par la France – 1,5 millions de personnes déportées d'Afrique par la traite, 2,5 millions nées dans l'esclavage dans des colonies françaises.

« Le dire, le reconnaître, a dit le Premier ministre, ce n'est pas s'affaiblir. Au contraire, c'est se grandir. » Aujourd'hui la France se grandit en reconnaissant cette page de son histoire.

Une histoire qui est celle d'un crime contre l'humanité, mais qui est aussi l'histoire de celles et ceux qui s'y sont opposés. Parmi eux, Victor SCHOELCHER, dont *« chaque mot est encore une balle explosive »*, selon la belle expression d'Aimé CESAIRE.

Certains de ses mots ont été écrits ici, à Houilles : je pense notamment à sa « Vie de Toussaint Louverture », qu'il a publiée en 1889, alors qu'il avait 85 ans. Ce livre a été longtemps la biographie de référence du leader de la révolution haïtienne. SCHOELCHER y célèbre ses combats, mais il ne masque ni ses échecs, ni ses erreurs. C'est ce qui donne du poids à sa parole : le souci de la vérité. L'attachement à la liberté. Cet attachement qui a fait que, à plus de 80 ans, sénateur à vie, il s'opposait encore au travail forcé dans les colonies.

C'est la raison pour laquelle je veux finir en le citant une dernière fois, sur un sujet d'actualité : je veux parler d'Haïti, et de l'indemnité colossale que la France de Charles X a fait payer à son peuple en 1825, parce qu'il s'était libéré par lui-même du joug de l'esclavage et de la colonisation françaises.

De cette indemnité, voici ce qu'écrivait Victor SCHOELCHER en 1843 : *« Les Haïtiens disent avec colère, et nous sommes entièrement de leur avis, qu'ils ne devaient rien aux propriétaires de Saint-Domingue. [...] Les richesses de Saint-Domingue, qui les avait créées ? N'était-ce point la main des esclaves ? Ceux-ci n'avaient-ils pas à revendiquer le prix du travail qu'on les avait forcés de donner pendant un siècle et demi sans salaire ? »*

Au lieu de cela, les Haïtiens ont intégralement payé l'indemnité, et l'injustice qui leur a été faite n'a jamais été réparée : alors que l'année 2025 marquera le bicentenaire de l'ordonnance de Charles X

qui a institué cette dette inique, la France ne s'affaiblirait pas, non, elle se grandirait à reconnaître cette tache sur son passé.

Alors que le peuple haïtien martyrisé par les gangs appelle le monde entier à son secours, cette reconnaissance ne serait pas seulement un geste de mémoire. Elle serait aussi un grand geste de justice, de réparation et de fraternité, à l'égard d'un peuple auquel nous devons tant.

Un geste dont il ne fait aucun doute que Victor SCHOELCHER l'aurait approuvé. C'est aussi le message qu'il nous adresse aujourd'hui.

Je vous remercie.